



QUESTIONS F3SCT DU 15 FEVRIER 2024

#1	Lors de la F3SCT du 14 décembre 2023, nous vous alertions à propos de la situation de certains services du SDMIS dans lesquels règnent des RPS graves. A t+2 mois, nous souhaitons un point à l'ordre du jour de la séance, d'autant que certains cadres se sont vantés publiquement que faute de budget dédié, il n'y aura pas d'enquête externe (déclaration à lire).
#2	Communication et information officielles de la composition de la cellule de veille RPS ? A destination du personnel également.
#3	À la suite de la relance du 14 décembre 2023, nous souhaitons un point à propos de l'enquête validée et votée lors de F3SCT concernant la recrudescence des cancers qui touchent nos collègues affectés ou ayant été affectés à la caserne de La Doua.
#4	Dispositif CARSAT et PRAP : Où en est-on du dossier PRAP et notamment du partenariat avec la CARSAT ?
#5	Lors des formations des adjudants, la visite d'un avocat ou d'un juriste du GAJAM était systématique afin de sensibiliser les agents (CATE) aux enjeux liés aux dépôts de plainte et notamment aux bonnes pratiques concernant les dépôts de plaintes effectués par les SP. Pourrions-nous réinstaurer cela ou à minima, effectuer un rappel auprès des chefs de site accompagnants les SP victimes ?
#6	Nous réclamons le retour des informations en direct à destination des élus de la F3SCT à propos des agressions de SP.
#7	Nous réclamons l'accès en tout lieu et tout temps à tous les services et casernes pour les représentants de la F3SCT
#8	Rappel à propos des règles des transports, transferts ou extractions carcérales avec ou sans FSI (exemple 16/12/2023 à Rochat)
#9	Encore une agression genrée de personnel SP féminin à Belleville le samedi 23 décembre à 21h : il s'agit de la 3eme sur le territoire du SDMIS et la 4eme au niveau national. Quelles mesures le SDMIS compte-t-il mettre en œuvre ?
#10	Pourquoi le service n'a pas déposé plainte à la suite de l'accident du collègue SPP de Rillieux victime d'une explosion d'aérosol durant un feu de débris au 8ème étage d'un immeuble. nb : 2 feux avaient été allumés ce jour-là au même endroit : un au RDC et l'autre aux étages
#11	Semaine #2 : 2 intrusions dans les casernes de Lyon-Corneille (les halls VPC) et Lyon-Rochat (Un intrus retrouvé en salle télé) Quelles mesures ont été mises en œuvre ? (Rappel : plusieurs intrusions ont eu lieu au CT Cusset avec des vols d'effets personnels)
#12	Communication de la liste à jour en 2024 des COS par ordre hiérarchique
#13	Nous souhaitons que les partenaires sociaux de SUD intègrent le groupe de travail sur le remaniement de la feuille de garde départementale
#14	Quel est l'impact en termes de volume de temps de travail perdu, suite à l'absence de créneaux de visite médicale de reprise depuis le début de l'année ? Le service a demandé à plusieurs agents de prolonger leur AM en attendant qu'un créneau se libère.
#15	Situation des gardes postées dans les centres SPV et notamment à Condrieu. Exemple : le 14/01/2024 de 9h à 19h avec 10 SPV (12 habituellement) en GP dont 1 lieutenant pour une seule intervention
#16	Nous souhaitons porter à votre connaissance nos inquiétudes quant à l'organisation des JO et surtout obtenir une information quant aux modifications qui seront apportées à l'organisation du SDMIS ? A ce titre, les services de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises planifient depuis près de deux ans, la montée en puissance opérationnelle. Lors d'une présentation officielle tout dernièrement, le chef d'état-major de la DGSCGC, a présenté le dispositif de sécurité civile qui permettra de couvrir jusqu'à 16 sites en simultané. Le besoin en compétences et ressources sera détaillé, par zone et par département, fin janvier dans l'ordre national d'opérations JOP 2024. Pendant la manifestation sur la zone Ile-de-France, une partie des effectifs des SDIS et du SDMIS, en renfort de la BSPP, sera positionnée en immersion dans les centres de la BSPP. Nous exprimons officiellement nos réserves sur le fonctionnement de cette cohabitation, en particulier pour des raisons de statut, de culture et de formation. L'interopérabilité entre les sapeurs-pompiers de la BSPP et ceux des services départementaux d'incendie et de secours a ses limites.
#17	Les casernes sont en cours de dotation de matériel de forçement « Holmatro » en remplacement du « JOG » au fur et à mesure des pannes. Ces matériels équipent actuellement les EPC. Nous pensons que ce matériel très performant pourrait plutôt être considéré comme un « lot » pouvant équiper aussi bien les EPC, que les FPT, que les VIDP selon le départ.
#18	Nous souhaitons ajouter un point au sujet de la future utilisation des caméras embarquées votée en CNSIS du 20 décembre 2023. En effet, le projet de décret relatif à la mise en œuvre de traitements d'images au moyen de caméras embarquées dans les véhicules, embarcations et autres moyens de transport des forces de sécurité intérieure et des acteurs de la sécurité civile, a obtenu un avis favorable à l'unanimité, moins une abstention. Ce projet de décret est pris en application de l'article L. 243-1 du code de la sécurité intérieure (CSI), qui ouvre notamment aux sapeurs-pompiers professionnels et volontaires des services d'incendie et de secours (SIS) la possibilité de « procéder, au moyen de caméras embarquées dans leurs véhicules, embarcations et autres moyens de transport fournis par le service, à un enregistrement de leurs interventions dans des lieux publics lorsque se produit ou est susceptible de se produire un incident, eu égard aux circonstances ou au comportement des personnes concernées ». En complément des outils (caméras piétons) mis à disposition en vue de protéger les sapeurs-pompiers contre les agressions dont ils sont l'objet en intervention, il autorise la mise en œuvre des traitements de données à caractère personnel issues des enregistrements et précise leurs finalités, les données enregistrées, les modalités et la durée de leur conservation, les conditions d'accès aux enregistrements ainsi que les droits des personnes concernées.